

CIRCULAIRE 011-19
Le 11 janvier 2019

APPEL DE CANDIDATURES GROUPE DES USAGERS DE LA RÉGLEMENTATION

La Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. (la « Division ») lance un appel de candidatures pour être membre du Groupe des usagers de la Division (le « *Groupe des usagers* ») pour un mandat de deux ans, 2019 et 2020.

Ce groupe consultatif a été créé par la Division dans le but de formaliser les échanges avec les participants agréés et les participants agréés étrangers (collectivement les « participants ») de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Le *Groupe des usagers* vise à permettre à la Division et aux participants d'échanger des idées, points de vue et perspectives sur des questions réglementaires et relativement à certaines modifications réglementaires, lignes directrices et FAQs. Le mandat du *Groupe des usagers* est disponible sur le site de la Division [ici](#).

Pour devenir membre du *Groupe des usagers*, un candidat doit être une personne autorisée par et à l'emploi d'un participant. Le *Groupe des usagers* sera composé d'un maximum de douze membres (dont l'un à être désigné par l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières et un autre par le *Futures Industry Association*). Dans l'éventualité où le nombre de candidatures reçues excède le nombre de sièges disponibles, la vice-présidente de la Division procédera à la nomination des membres afin que la composition du *Groupe des usagers* soit diversifiée. Si un membre quitte son siège en cours de mandat et qu'il n'est pas remplacé par un autre représentant du participant, la vice-présidente de la Division nommera un nouveau membre à même la liste des candidatures reçues.

Quatre rencontres du *Groupe des usagers* auront lieu par année civile, dont deux en personne (une à Montréal et l'autre à Toronto) et deux par conférence téléphonique. Pour les rencontres ayant lieu en personne, un appel conférence sera disponible pour les membres qui ne peuvent y assister sur place.

Le conseiller principal, affaires réglementaires de la Division est responsable de la coordination des activités du *Groupe des usagers*. Les personnes peuvent soumettre leur candidature au plus tard le **31 janvier 2019** à l'attention de Vinesh Umanee, conseiller principal, affaires réglementaires par courriel à vinesh.umanee@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation
Division de la réglementation